

Quand le procureur a demandé par l'action la distraction de dépens, les parties ne peuvent pas régler entre elles quant aux frais: —*Et vice versa.* [*Stiguy vs. Stiguy, Guay vs. Guay.*] ..... p. 120.

Le défaut de contenance d'un immeuble vendu par décret donne droit à l'adjudicataire de demander diminution du prix.—*Et vice versa.* [*Grey vs. Dodd.*].....p. 57. [*Lloyd et Clapham*].p. 179.

### DÉLAI.

Le délai accordé par le cédant à son débiteur par un acte subséquent à l'acte constitutif de la créance, mais antérieur au transport, peut-il être plaidé par exception à une action par le cessionnaire? [*Langlois vs. Verret.*].....p. 177.

### DONATION.

Constant and habitual intoxication is a good cause for the resiliation of a donation. [*Couture vs. Bégin.*] ..... p. 60.

### DOUAIRE.

Un acquet, dont le prix a été payé par la communauté, ne cesse pas d'être sujet au douaire coutumier; et la douairière n'est pas tenue du coût des améliorations faites sur cette immeuble par la communauté. [*Martigny, Archambault et Lionnais.*].....p. 210.

DRIT COMMERCIAL du Bas-Canada.....p. p. 442, 458.

### EMIGRATION.

Législation relative à l'Émigration.....p. 324.

ENRÉGISTREMENT. (*Et voyez certificat d'enrégistrement.*)

Held that the non-registration of a deed of conveyance, under the Prov. Stat. 10 and 11 Geo. IV, c. 8; 1st Wm. IV, c. 3 and 2nd Wm. IV, c. 7, does not operate as an absolute nullity, if the subsequent purchaser be not a *bonâ fide* purchaser for a valuable consideration. [*Smith vs. Terrell & Philipps oppt.*] ..... p. 194.

Entre deux créanciers hypothécaires, dont les titres de créance sont subséquens à l'opération de la loi des Bureaux d'enrégistremens, la première en date sera préférée. [*Méthot vs. Sylvain et Gibb.*].....p. 210.

*Du concours entre le créancier porteur d'un titre authentique non enrégistré, et le créancier Chirographaire.*

L'acte authentique, ou l'acte judiciaire, non inscrit, prime-t-il sur le créancier chirographaire dans la distribution des deniers; et de deux créanciers munis d'actes authentiques, ou d'actes judiciaires non inscrits le plus ancien en date, prime-t-il sur l'autre? p. 54.